



Procès-verbal de notre assemblée générale du 24 juin 2020

La FARA, route des Bonnefontaines 3, 1700 Fribourg

Présents :

Magali Cattin, Antoinette Romanens, Stéphanie Fidanza, Joël Gremaud, Daniel Savary et Blaise Curtenaz

Valérie Cuénod (Autisme Fribourg) et Arielle de Sadeleer (C'est un signe)

Invités :

Serge Lachat et Mireille Michel

Excusés :

Michèle Bruttin (Forom Ecoute), Christian Roulin (FSA), Mimi Grangier (Ass. frib. des malentendants), Laurence Fidanza (Différences Solidaires) et Stéphane Renz (L'Estampille)

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 mai 2019
4. Membres : démissions et admissions
5. Comité : démissions et admissions
6. Nomination d'un nouveau réviseur de comptes
7. Rapport annuel 2019
8. Comptes 2019
9. Approbation des comptes 2019 avec décharge au Comité et remerciements
10. Programme 2020-2021
11. Budget 2020
12. Divers

Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée, qui ne comporte que deux membres outre le comité au complet, qu'elle remercie de leur présence. Elle demande à tous des nouvelles de leur santé, à la suite du virus Covid-19. Elle cite les présences, les invités et les absences excusées.

Ordre du Jour

La présidente demande à l'assemblée de relire l'ordre du jour. Il est approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de notre AG du 8 mai 2019

En ligne sur notre site internet, le PV de notre dernière AG compte une abstention. Magali remercie la secrétaire Violette pour sa rédaction.

Admissions et démissions des membres de l'association

Le comité déplore la démission du Château de Seedorf et propose l'admission d'un nouveau membre :

Forom Ecoute, la fondation romande des malentendants qui a son siège à Pully (VD). Cette organisation faîtière défend les intérêts des personnes sourdes et malentendantes par :

- La promotion des boucles magnétiques
- Conseils, aides et soutien aux personnes malentendantes
- Des cours de lecture labiale et de gym adaptée
- Des groupes de paroles
- Leur magazine aux écoutes online

Pour plus d'information, on peut consulter leur site internet, www.ecoute.ch

L'admission de Forom Ecoute est approuvée à l'unanimité par l'assemblée. Le FHaF compte 46 membres cotisants, individuels ou collectifs.

Admissions et démissions des membres du Comité

Nous déplorons les **démissions** de :

- Monsieur Joël Gremaud représentant Procap, ici présent, et
- Madame Violette Petit, notre secrétaire, absente.

La présidente explique la présence de l'invitée Mireille Michel comme secrétaire ad interim dans l'attente d'une nouvelle personne pour ce poste. Elle remercie chaleureusement Violette et Joël, et leur remet un cadeau de départ.

Nous proposons l'**admission** de :

- Monsieur Serge Lachat, membre de Procap. Nomination acceptée à l'unanimité que salue le FHaF, car il est une personne en situation de handicap.

Nomination d'un nouveau réviseur des comptes

Pour remplacer Monsieur Samuel Joye pour qui c'est le dernier mandat de révision de nos comptes, Monsieur Yvan Cougil, employé de la FARA, s'est proposé. Nous le remercions à la suite de son élection et il fonctionnera avec Stéphane Renz réélu à l'unanimité.

Rapport Annuel 2019

Stéphanie Fidanza présente le rapport annuel de l'année dernière et donne la parole à Antoinette :

La première séance de la Commission de politique sociale a eu lieu le 28 janvier 2020 au Quadrant de Fribourg. La vice-présidente annonce huit personnes présentes à cette réunion, dont trois de l'AFAAP et la directrice cantonale de Pro Infirmis. Elle énumère les différents thèmes proposés à développer :

- Projet fédéral concernant les proches aidants
- Enquête interne de M. Alain Berset
- Révision de l'AI
- Dossier électronique du patient fribourgeois
- Art. 13 de la CDPH
- Médiation administrative cantonale
- Fin des logements subventionnés
- Postulat au Grand-Conseil sur l'accessibilité à l'information
- Accessibilité des transports publics
- Sondage Beko Forums suisses

Un sujet retient l'attention d'entrée, celui du langage simplifié FALC. Antoinette nous apprend qu'un cours est mis en place dès janvier 2021 avec Madame France Santi – www.textoh.ch - pour lequel il s'agira en temps voulu de s'inscrire par le biais du FHaF. Il coûterait CHF 2'000.- pour trois jours et quinze personnes environ. Nous souhaitons le proposer à nos membres et trouver au minimum huit à dix personnes à CHF 200.- chacune.

Puis Daniel nous parle des problèmes des arrêts de bus fribourgeois. Dans la majeure partie des cantons, les trottoirs des arrêts de bus sont à 26 ou 22 cm selon la configuration. Pour le canton de Fribourg, ils sont à 16 cm et le rabaissement des bus n'est obtenu que par leur modification technique qui s'effectue sans aucune garantie des constructeurs et notamment de Mercedes dont les véhicules équipent une majorité de la flotte des TPF. En d'autres termes, le canton de Fribourg, seul en Suisse à pratiquer de la sorte, s'expose à ce que les constructeurs retirent leur garantie des véhicules modifiés. Pire encore, il a été constaté lors de tests que les véhicules abaissés à 16 cm ne pouvaient plus se relever s'ils étaient pleins... Actuellement, il y a une grosse mobilisation de Pro Infirmis et de différents intervenants au Grand Conseil autour de ce sujet.

Daniel nous parle encore des transformations de la gare de Fribourg qui aurait besoin d'un ascenseur pour l'accès aux quais 2 et 3 des personnes à mobilité réduite, les rampes étant trop raides. Même si elles sont aux normes des CFF et acceptées, elles ne sont pas conformes à la LHand (loi sur l'égalité pour les personnes handicapées).

Stéphanie reprend la parole pour nous parler du suivi de la création d'un poste de coordination au FHaF. Par Agile, nous savons qu'un financement ne sera pas possible dans le contrat cadre 20-24, car nous arrivons trop tard avec notre demande. C'est également le cas pour la faîtière Inclusion Handicap. Une piste est qu'une demande commune émane soit des cantons romands, soit de la conférence de la BEKO (Forum suisse) qui comprend également la plupart des cantons alémaniques. Ce financement tableerait par exemple sur un cahier des charges d'une coordination

cantonale des associations de personnes handicapées. Une autre piste serait d'avancer avec un projet et de trouver les financements même pour une période déterminée (comme par exemple ce que nous tentons de mettre sur pied comme la formation en langage simplifié... ou d'autres offres à l'ensemble des associations). La demande de financement se ferait alors sur la pérennisation de ces projets à long terme.

Stéphanie termine par la Journée internationale des personnes handicapées qui s'est déroulée le mardi 3 décembre dans les galeries de Manor, avec distribution de soupe de chalet très appréciée. Peu de membres nous ont rejoint, l'invitation leur sera réitérée cette année le jeudi 3 décembre.

La présidente remercie chacun pour leur présentation. Elle en profite pour souligner le travail discret mais non moins reconnu de Laurence Fianza sur notre site internet.

Comptes 2019

COMPTES DE RESULTAT

(CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Cotisations	2 250,00	2 250,00
Dons	0,00	51,30
Intérêts compte bancaire	0,05	
Total produits	2 250,05	2 301,30
Mandat externe secrétariat, comptabilité	720,00	720,00
Mandat informatique	300,00	500,00
Total mandats externes	1 020,00	1 220,00
Charges accessoires / repas	630,10	596,25
Hébergement web	188,25	188,25
Matériel de bureau, imprimés, photocopies	46,70	80,10
Internet	0,00	0,00
Frais de port	51,90	0,00
Imprimés publicitaires et matériel	198,00	0,00
Foire de Fribourg	0,00	2 249,45
Frais de déplacements	0,00	60,40
Total autres charges d'exploitation	1 114,95	3 174,45
Frais de banque	52,55	121,50
Total frais de banque	52,55	121,50
Perte (-) / Bénéfice de l'exercice	62,55	-2 214,65

BILAN

(CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Compte PostFinance	0,00	4 175,40
Compte BCF	4 708,20	0,00
Liquidités	4 708,20	4 175,40
Débiteurs	0,00	50,00
Réalisable à court terme	0,00	50,00
Actifs transitoires	0,00	0,00
Actif circulant	4 708,20	4 225,40
Total actifs	4 708,20	4 225,40
Créanciers	783,25	363,00
Passifs transitoires	0,00	0,00
Fonds externes	783,25	363,00
Capital	3 862,40	6 077,05
Bénéfice (-perte) au bilan	62,55	-2 214,65
Fonds propres	3 924,95	3 862,40
Total passifs	4 708,20	4 225,40

Le bilan boucle avec un bénéfice de CHF 62.55.

Aucune question sur nos comptes, Magali rend compte du rapport des vérificateurs :



Rapport vérificateurs
2020.pdf

Puis elle remercie d'une part le CIS, qui nous fournit d'excellentes prestations, mais aussi les réviseurs Stéphane Renz et Samuel Joye. Elle prie celles et ceux qui acceptent les comptes ainsi que le rapport de révision de lever la main, en donnant décharge au comité. Tout est accepté à l'unanimité, y compris la proposition de garder la cotisation 2020 à CHF 50.00.

Monsieur Samuel Joye est chaleureusement applaudi pour ses douze ans de révision, il recevra un cadeau.

Programme 2019-2020

- **La journée internationale de la personne handicapée** aura lieu le jeudi 3 décembre 2020, de 10h30 à 14h30 dans les sous-sols des galeries Manor. Les associations membres seront invitées à participer comme toujours.
- Nous continuons notre recherche de moyens financiers pour un **poste de coordination**. Plusieurs biais sont à prospecter.
- Notre **commission de politique sociale** va continuer à raison de deux réunions par an. Il s'agit de suivre les sujets d'actualité relatifs au handicap, d'y répondre par notre participation autant que possible et de faire part aux associations membres des différentes avancées.
- Il est prévu de mettre en place un cours de langage simplifié FALC (facile à lire et à comprendre) dès début 2021. Nous enverrons des invitations à y participer à raison de trois journées pour un prix modique. A voir après réflexion d'Arielle de Sadeleer avec les personnes sourdes si cela peut correspondre à leurs besoins.

Budget 2020

(CHF)	31.12.2019	Budget 2019	Budget 2020
Cotisations	2 250,00	2 350,00	2 250,00
Dons	0,00	0,00	0,00
Intérêts	0,05	0,00	0,00
Total produits	2 250,05	2 350,00	2 250,00
Mandat externe secrétariat, comptabilité	720,00	720,00	720,00
Mandat informatique	300,00	300,00	50,00
Mandat traduction (site et flyers)	0,00	200,00	0,00
Total mandats externes	1 020,00	1 220,00	770,00
Charges accessoires / AG	630,10	460,00	500,00
Hébergement web	188,25	188,00	188,25

Matériel de bureau, imprimés, photocopies	46,70	0,00	50,00
Frais de port	51,90	50,00	0,00
Imprimés publicitaires et matériel	198,00	100,00	200,00
Foire de Fribourg	0,00	0,00	0,00
Cours "langage simplifié"			500,00
Frais de déplacements	0,00	100,00	100,00
Activités	0,00	100,00	100,00
Total autres charges d'exploitation	1 114,95	998,00	1 638,25
Frais de banque	52,55	120,00	0,00
Total frais de banque	52,55	120,00	0,00
Perte (-) / Bénéfice de l'exercice	62,55	12,00	-158,25

Le budget est approuvé à l'unanimité de l'assemblée générale.

Divers

Valérie Cuénod nous apprend que le Centre de pédopsychiatrie de Fribourg arrête les diagnostics des enfants autistes souffrant de troubles envahissants du développement, de troubles alimentaires ou de maltraitance, faute de moyens financiers, mais aussi du manque de personnes formées. Seule est considérée la pédopsychiatrie générale, ce qui ne correspond pas aux mesures fédérales mises en place.

Présentation

C'est au tour de Blaise Curtenaz de nous présenter la Fondation Ateliers Résidence Adultes – FARA – de laquelle il est le directeur. Il choisi de nous faire visiter quatre des quatorze de leurs ateliers, soit ceux des impressions Faraprint, du développement artistique Farart, du textile et de la poterie. Leur capacité d'accueil s'élève à 104 places de travail adaptées.

Magali salue l'intéressante présentation de Blaise. Elle clôt la séance officielle en remerciant les participants de leur présence et les invite à un apéritif dinatoire concocté par le personnel de cuisine de la Fara à qui va toute notre gratitude et nos félicitations.



Magali Cattin

Présidente Comité FHaF



Mireille Michel

Secrétaire ad interim